



Ambassade des Etats-Unis d'Amérique Brazzaville, République du Congo

Communiqué de presse

9 Mars, 2017

LE DEPARTEMENT D'ÉTAT ANNONCE LA PUBLICATION DE SON 41ÈME RAPPORT ANNUEL SUR LES DROITS DE L'HOMME

Le 3 mars 2017, le Département d'État des États-Unis a publié sa version 2016 du Rapport par pays sur la situation des droits de l'homme, dont la République du Congo. L'Ambassade des États-Unis apprécie l'engagement sans relâche des activistes des droits de l'homme, des organisations non gouvernementales et des partenaires internationaux dont les contributions inestimables font entendre la voix des victimes inconnues et invisibles des violations des droits humains.

La promotion des droits de l'homme est un élément fondamental de la politique étrangère des États-Unis qui constitue le fondement essentiel des sociétés stables, sûres et prospères. Le Congrès des États-Unis a mandaté ces rapports pour rendre comptes aux décideurs sur les conditions des droits de l'homme dans près de 200 pays à travers le monde, y compris tous les États membres de l'ONU et tout pays recevant de l'aide étrangère américaine. Les spécialistes des droits de l'homme s'efforcent de rendre les rapports globaux objectifs et uniformes tant sur leur portée que sur leur qualité. Ils sont utilisés par les branches législatives, exécutives et judiciaires des États-Unis comme ressources pour définir les politiques et orienter les décisions, informer les engagements diplomatiques et déterminer la répartition de l'aide étrangère et de l'assistance dans le secteur sécuritaire. Ils sont également des références dans le monde entier par des défenseurs des droits humains, des législateurs, des universitaires, des entreprises, des institutions multilatérales et des ONG.

Le but de ces rapports est d'aider d'autres gouvernements, des leaders de la société civile, des activistes et des individus à réfléchir sur la situation des droits de l'homme dans leurs pays respectifs et de travailler pour promouvoir l'obligation de rendre compte des violations et abus en vue d'améliorer la prospérité et la sécurité de tous. Ces rapports soulignent un engagement à la liberté, à la démocratie et aux droits de l'homme garantis à tous les individus à travers le monde.

Le rapport annuel sur la situation de droits de l'homme porte sur les droits individuels, civils, politiques et des travailleurs reconnus à l'échelle internationale, tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres accords internationaux.



Ambassade des Etats-Unis d'Amérique Brazzaville, République du Congo

Le Département d'État des États-Unis soumet des rapports à tous les États membres de l'ONU, au Congrès des États-Unis, conformément à la Foreign Assistance Act de 1961 et à la Trade Act de 1974. La publication de ce rapport annuel reflète l'intérêt des États-Unis, et soutient l'avancement des droits de l'homme dans le monde. En outre, le Département d'État des États-Unis produit d'autres rapports sur les droits de l'homme relatifs à la liberté de religion, à la traite des personnes et à l'avancement de la démocratie.

Pour plus d'informations ou pour obtenir le texte intégral du rapport, prière de visiter :
<http://www.humanrights.gov>.